

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL : Manager la santé et la sécurité au travail

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée de formation, soit 7 heures. Une deuxième journée peut être nécessaire.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Toute personne confrontée à des problématiques de management et/ou d'organisation et voulant prévenir et agir sur les risques psychosociaux.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

INTERVENANT : Formateur en prévention des risques au travail

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Comprendre les enjeux de la santé et de la sécurité au travail
- Appréhender le risque pénal et civil pour l'employeur et les salariés
- Maîtrise en pratique les 9 principes généraux de prévention
- Comprendre ce qu'est un AT / MP / Accident de Trajet / MCP
- Discerner les rôles des acteurs internes et externes
- Savoir identifier une situation dangereuse
- Comprendre et savoir modéliser l'apparition d'un accident
- Être capable de proposer des actions de prévention (primaires, secondaires, tertiaires)
- Savoir écouter son équipe, évaluer et agir

CONTENU DE LA FORMATION :

1ère journée :

Matin :

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Contextualisation des objectifs et des enjeux

Les enjeux des RPS

Les enjeux humains et sociaux sur la santé et la sécurité des salariés
Les enjeux juridiques concernant la responsabilité civile et pénale de l'employeur,
Comprendre les 9 principes généraux de prévention et les appliquer en pratique
Les enjeux économiques avec leurs implications sur les AT et les MP.

Les acteurs clés internes et externes

Analyser une situation de travail

- Savoir définir et identifier les dangers, les risques et les conséquences
- Être capable de décrire factuellement une situation dangereuse
- Utiliser la modélisation de l'accident pour analyser une situation

Après-midi :

Proposer des mesures de prévention

Les différentes préventions : primaire secondaire tertiaire

A la suite d'une situation dangereuse de travail : être capable de modéliser la situation et de proposer des mesures de prévention primaires, secondaire et tertiaires.

En tant que manager : remonter les situations et les propositions aux différents acteurs

Santé et sécurité : mon rôle de manager

Relever une situation dangereuse et amener l'échange avec le personnel

Savoir écouter sans juger, savoir évaluer et savoir agir

LA METHODE PEDAGOGIQUE :

La pédagogie active et interactive, mise en œuvre tout au long de ce cycle de formation, utilise les représentations du groupe concernant les risques au travail. Puis à travers des exposés et débats émergera une vision consensuelle de la gestion de la santé et de la sécurité au travail.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires et formalisation après la formation.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.